

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2024

**LA CPCU ET PARIS & METROPOLE AMENAGEMENT
DEVELOPPENT UNE NOUVELLE BOUCLE DE CHALEUR A PARIS
SUR LE PROJET CHAPELLE CHARBON DU XVIII^E ARRONDISSEMENT**

La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) et Paris & Métropole aménagement (P&Ma), aménageur du quartier Chapelle Charbon pour le compte de la Ville de Paris, ont signé, en mars dernier, la convention de travaux de fourniture de chaleur du futur écoquartier, situé dans le 18^e arrondissement de Paris. Environ 34 000 m² de constructions neuves et durables sur cet ancien site industriel et de logistique ferroviaire vont ainsi être chauffés grâce à une nouvelle extension du réseau de chauffage urbain de la Ville : une boucle d'eau chaude pour distribuer la chaleur aux bâtiments du quartier, logements et école, alimentée à plus de 50 % en énergies renouvelables et de récupération. Les travaux de raccordement démarrent mi-juin.

La boucle d'eau chaude longue de 730 mètres, destinée à fournir la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude du quartier Chapelle Charbon, sera connectée au réseau principal vapeur de la Ville de Paris grâce à une station d'échange thermique composée de deux échangeurs vapeur/eau pour 5 MW de puissance. Située dans l'écoquartier voisin Hebert, aménagé par Espaces Ferroviaires, filiale d'aménagement urbain et de promotion immobilière de la SNCF, la station d'échange mutualisera ses installations pour ainsi fournir la chaleur du réseau aux deux quartiers.

Elle alimentera la boucle de Chapelle Charbon d'une eau basse température à 65°C, adaptée aux faibles consommations énergétiques des futurs bâtiments et offrira un meilleur rendement : la diminution du régime de température du fluide caloporteur permet de réduire de près de 50 % les pertes thermiques sur le réseau de distribution par rapport à une eau à 85°C*. Un réseau basse température permettra également, en cas de développement supplémentaire du quartier, d'ajouter ultérieurement au dispositif une production EnR locale, comme des pompes à chaleur.

La connexion au réseau de chaleur de la Ville garantira une énergie d'origine majoritairement renouvelable et de récupération pour le chauffage et l'eau chaude des résidents et fournira environ 1,8 GWh de chaleur par an.

Ce dispositif de fourniture de chaleur s'inscrit parfaitement dans les ambitions environnementales du projet d'aménagement de la ZAC Chapelle Charbon, qui prévoit la réalisation d'un quartier mixte de 9 hectares entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers. Ce quartier, dont les travaux ont débuté par l'aménagement des trois premiers hectares d'un grand parc de 6,5 hectares à terme, accueillera à partir de 2027 364 logements familiaux pour environ 850 nouveaux habitants, des commerces en rez-de-chaussée des bâtiments, une école polyvalente de 12 classes avec une cuisine de secteur et des espaces publics paysagers. Ce quartier fortement végétalisé et très bas carbone préfigure le PLU bioclimatique de Paris.

Plus d'info sur le projet d'aménagement Chapelle Charbon : <https://www.paris-metropole-amenagement.fr/fr/chapelle-charbon-paris-18e>

*Source Cerema.

A propos de la CPCU :

La compagnie parisienne de chauffage urbain fournit à ses clients, habitants de la métropole parisienne, de la chaleur pour les besoins de chauffage et d'eau chaude de l'habitat et du tertiaire public ou privé. Entreprise publique locale, filiale d'Engie et concessionnaire de la Ville de Paris, elle exploite et développe le plus important réseau de chaleur urbain de France : 8 sites de production d'énergie et un réseau souterrain de distribution de 525 km de long pour répondre aux besoins d'1 million de Parisiens.

Grâce à son envergure et un bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération, le réseau de chaleur de la Ville de Paris contribue à réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre dans la capitale.

La CPCU, membre fondateur de l'APC, Agence Parisienne du Climat, signataire du pacte « Paris Action Climat Biodiversité » et partenaire d'Airparif, appartient au mouvement collectif des acteurs du territoire pour agir en faveur de la protection du climat, de la qualité de l'air et de la biodiversité urbaine.

A propos de Paris & Métropole aménagement :

La société publique locale Paris & Métropole Aménagement, dont le capital est détenu à 90 % par la Ville de Paris et à 10 % par la Métropole du Grand Paris, est l'aménageur de cinq opérations sur le territoire parisien : Clichy-Batignolles, Saint-Vincent-de-Paul, Porte Pouchet, Chapelle Charbon et Gare des Mines-Fillettes.

Elle intervient en appui de la Métropole du Grand Paris à Livry Gargan (93) et Porte de Bagnolet ainsi qu'en appui de la Ville de Paris à Porte de la Villette.

P&Ma contribue au renouvellement des modèles et des pratiques de l'aménagement, notamment en vue de réduire l'empreinte carbone de la ville et d'accompagner l'évolution des modes de vie.

Contact presse :

CPCU : Séverine Goujon severine.goujon@engie.com 06 49 08 12 31

P&Ma : Corinne Martin c.martin@paris-metropole.fr 01 75 77 35 02



© ArtefactoryLab



© Sergio Grazia